

Professionnels de santé



Dans son rapport annuel sur les « Charges et produits », la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) propose plusieurs pistes d'économies pour l'an prochain.

Comment économiser 1,42 milliard d'euros dans le secteur de la santé en 2017, soit un effort deux fois plus important que celui demandé l'an passé ? La CNAM avance plusieurs réponses. Parmi celles-ci, il faut, selon elle, mieux maîtriser la pertinence et le bon usage des soins notamment en ce qui concerne les médicaments (hypocholestérolémiantes, antibiotiques, antidépresseurs, antihypertenseurs, antidiabétiques...) et les dispositifs médicaux. Car si les volumes de consommation baissent, le recours aux innovations plus récentes et plus chères est fréquent, comme par exemple avec les nouveaux antidiabétiques.

Il faut également faire plus d'effort sur les biosimilaires et les génériques, avec pour ces derniers un objectif de progression de 5 points en 2018.

Autre exemple de poste d'économies : les dépenses d'indemnités journalières, en hausse depuis 2014, via le renforcement des contrôles des arrêts longs et l'usage renforcé des fiches repères, qui suggèrent une durée de référence d'arrêt selon les pathologies.

Il est souhaitable également de réduire le nombre de prescriptions de transport non pertinentes et de privilégier les plates-formes centralisées de commandes auprès des

sociétés de taxis, de VSL ou d'ambulance.

Enfin, il faudrait contenir le recours aux professionnels paramédicaux ou aux examens de biologie... Et toujours réduire la durée de certains séjours hospitaliers, au profit d'autres types de prises en charge (HAD, hôpital de jour, chirurgie ambulatoire...).

© 2016 Les Echos Publishing